

Changer la vie

*L'Alliance pour la République écologique et sociale (L'Après) est le parti dans lequel ma génération, la Gauche Démocratique et Sociale (GDS) a investi pour répondre au défi de la transition écologique et sociale. Dans un fol entêtement, la droite et le centre confirment leur cheminement vers l'appauvrissement de la majorité de la population, la soumission envers une minorité liberticide prête à acheter les consciences avec l'acquisition de l'infrastructure médiatique et culturelle du pays au bénéfice d'une extrême droite courtisane. L'union des droites qu'ils sont en train de réaliser prétend être garante de la bonne gestion, de la raison, mais elle conduit le pays à la banqueroute à force d'aides aux entreprises. Elle s'oppose à **corriger le mouvement de destruction d'une planète propice au vivant et à une humanité en développement.***

L'être humain naît dans un état de dépendance radicale, tant sur le plan biologique que symbolique. Dépourvu de moyens immédiats de survie, incapable de parler ou de penser par lui-même, il doit être pris en charge, éduqué et intégré à un ensemble social qui lui transmet des normes, des valeurs et des savoirs. La société apparaît ainsi non comme un simple cadre extérieur à l'existence humaine, mais comme la condition même de son humanisation.

La société ne se réduit pas à un réseau abstrait de règles ou d'institutions : elle repose sur une activité concrète et structurante, le travail. Par le travail, les hommes transforment la nature, produisent les moyens de leur subsistance, organisent la division des tâches et structurent les rapports sociaux. Le travail est à la fois une nécessité vitale, une activité économique et une médiation essentielle entre l'homme et le monde.

Pas d'Homme sans société humaine, pas d'Homme sans travail, l'activité altruiste nécessaire à la société humaine.

Une activité constitue un travail lorsqu'elle produit des biens ou des services et lorsque le produit du travail, l'ouvrage, peut être vendu, le travail est dit marchand. Mais la richesse d'un pays ne se limite pas au travail marchand – c'est l'erreur de la naturalisation dont bénéficie l'idéologie capitaliste de confondre travail et emploi. Le travail marchand bénéficie de tout un réseau de travail dont l'ouvrage n'est pas vendu.

Le travailleur en emploi bénéficie du travail des fonctionnaires qui l'ont formé et formé leurs enfants ; il bénéficie de la tranquillité sociale maintenue par les bénévoles au chevet de ceux qui n'ont rien, mais qui pourraient s'organiser et renverser cette société de privilégiés. Les « premiers de cordée » chers au président Macron bénéficient sans vergogne du travail mal payé et sans considération des « premiers de

corvée » applaudis chaque soir aux moments forts du confinement subi lors de l'épidémie du Covid.

L'emploi d'aujourd'hui maltraite trop souvent le travail marchand et prive de salaire le travail non marchand. **Il faut ne pas confondre le travail et l'emploi !**

La vente des biens et services produits par le travail marchand alimente **l'infrastructure** sur laquelle repose la société, mais aussi **la superstructure** qui conçoit, organise et administre l'infrastructure. Mais cette redistribution toujours efficace – elle réduit le taux de pauvreté de 10% – est abîmée par la révolution libérale toujours en marche. « L'Etat protecteur » construit au milieu du vingtième siècle a répondu à cette exigence, mais les réformes imposées par la révolution libérale de la fin du 20^{ème} siècle en ont détruit l'efficacité.

La valeur ajoutée produite par l'exercice du travail marchand constitue la richesse sur laquelle se construit la rémunération de tout travail, marchand ou non (fonction publique, élus, le président de la République, salariés d'associations, bénévoles, aidants, etc.). Pour rendre plus robuste la distribution de cette richesse, il est temps de réformer structurellement cette distribution.

Socialiser les salaires crée ...

La valeur ajoutée est produite par le travail marchand, l'emploi. Elle est la source des salaires et de l'excédent qui conforte et développe l'entreprise.

Tout travail mérite salaire, mais l'entreprise est incapable de rémunérer correctement le travail dont elle bénéficie. La distribution des salaires par l'entreprise pose deux problèmes : **une grosse majorité des personnes ont un salaire insuffisant** et **une très grosse majorité des entreprises ne bénéficient que d'excédents insuffisants**.

L'entreprise est incapable de rémunérer la qualification et l'expérience des personnes, essentielles pour la montée en gamme de la production. Elle ne permet pas à chacun d'**assurer son existence ni celle de sa famille**, mais elle ne permet pas non plus à l'entreprise de **dégager suffisamment d'excédent**.

Socialiser le salaire, c'est donner une valeur sociale au travail et soulager l'entreprise de ce poids. Pour cette socialisation, la **répartition 2/3-1/3 entre salaires et excédents** est une répartition vertueuse (J.-H. Lorenzi et A. Villemeur, 2025). C'est cette répartition qu'a affichée le rapport Cotis en 2009 en réponse à la demande du président Sarkozy (« Travailler plus pour gagner plus » avec toujours moins de protection sociale et de service public). Mais, avant la fin de l'année de publication, une étude de l'INSEE a montré que cette vérité macroéconomique vérifiée depuis le milieu des années 1980 était complètement erronée au niveau microéconomique : presque toutes les entreprises produisent une répartition qui leur est beaucoup plus défavorable.

Valoriser la qualification et l'expérience avec une grille de salaires de cinq carrières doublant le salaire initial correspondant aux cinq niveaux de qualification suivant : ni bac, ni métier, bac ou métier, licence ou cadre, master ou cadre supérieur, doctorat ou directeur. La qualification se construit par formation (initiale ou continue) et par validation des acquis de l'expérience (**VAE**) avec le soutien de sa hiérarchie et de celui d'un représentant de l'éducation nationale.

Le but du système économique n'est plus de permettre de survivre, mais de développer son humanité et ce premier quart du 21^{ème} siècle nous a montré combien l'enrichissement excessif d'une minorité était dangereuse pour une société républicaine : la domination exercée par cette minorité sur la multitude ne permet pas de garantir la **liberté** de chacun, **l'égalité est nécessaire** ; quant à la **fraternité**...

Le modèle de société doit faire l'objet du débat démocratique. Le modèle capitaliste est tellement ancré dans nos esprits qu'il est difficile d'en sortir : le capitalisme est naturalisé dans les esprits et légalisé dans le code civil (qui reprend le modèle défini par le code Napoléon de 1804).

... un modèle faisant du travail une valeur socialisée...

La répartition 2/3-1/3 entre salaires et excédents de la valeur ajoutée garantit **en 2024** une :

- **distribution des salaires bruts comprise entre 2 207,10 € et 5 912,23 € à chaque résident ;**
- **distribution d'un excédent de 33 % de leur valeur ajoutée à chaque entreprise.**

... qui redéfinit la propriété dans l'entreprise...

Chaque personne touche le **salaire** qui lui revient **selon sa qualification et son expérience**, mais aussi la **gratification** à laquelle il a droit **selon les règles de distribution des bénéfices** :

- Au moins un tiers des bénéfices [B] en report à nouveau [RAN] mis en fonds propres ;
- Les reste du bénéfice est réparti en gratifications selon **le rapport de force {RF} des acteurs dans les fonds propres** : dividendes [D] pour la Société d'Actionnaires (SA) et primes [P] pour le Collectif de travail (CT). Ce rapport de force est établi d'une part sur le poids de l'apport de la société d'actionnaires [ASA] dans les fonds propres [FP] et d'autre part sur celui du collectif de travail $\sum[RAN]$ dans les fonds propres [FP].

Pour chaque exercice, $[RAN] \geq (1/3)[B]$; $[D] = ([B] - [RAN]) \times ([ASA] / [FP])$ et $[P] = ([B] - [RAN]) \times (\sum[RAN] / [FP])$ et les dividendes sont distribués aux actionnaires proportionnellement à leur portefeuille d'actions et les primes aux membres du

collectif de travail selon la politique de management établi par consensus et rapports de force.

... en respectant les acteurs de son financement...

Le financement de l'entreprise est issu de trois sources différentes : l'apport des actionnaires, les emprunts et l'autofinancement. Deux acteurs participent à ce financement :

- la société d'actionnaires lors de la création de l'entreprise et lors des différentes augmentations de capital [ASA] ;
- le collectif de travail pour le remboursement des emprunts et les reports à nouveau (autofinancement) [RAN].

C'est le rapport de force de ces acteurs dans les fonds propres qui définit la propriété de chaque acteur. **La propriété de la société d'actionnaires est répartie entre les différents actionnaires selon leur portefeuille d'actions dont chaque action peut être vendue/achetée. La propriété du collectif de travail est collective et ne peut être fragmentée ni vendue – cela rend l'entreprise plus robuste aux dérèglements des marchés financiers.**

Le rapport de force est favorable au collectif de travail dans les PME matures, les ETI et les Grandes Entreprises. Ces entreprises représentent 4 % du tissu d'entreprises et produisent plus de 80 % du PIB. Les autres n'ont majoritairement pas de salariés, peuvent en avoir jusqu'à 10 et produisent 20 % du PIB.

... et libérant l'entreprise de toute charge sociale ou fiscale : ...

Avec cette socialisation et universalisation des salaires, tous les résidents disposent de revenus récurrents : **salaires** alimentés par 2/3 de la valeur ajoutée des entreprises et **gratifications éventuelles** alimentées jusqu'aux 2/3 du bénéfice ; ainsi que de revenus exceptionnels : **plus-values** obtenues à la suite de ventes, **dons et héritages**. Tous ces revenus doivent contribuer aux dépenses collectives : santé (cotisations), Etat et collectivités locales (impôts et taxes). Les entreprises peuvent être libérées de ces « charges », seules les personnes physiques finançant leur santé et la « volonté » nationale.

La France de 2024 affiche une dépense publique de 1 610 Md€ : 47 % pour la Sécurité sociale, 33 % pour l'Etat et 20 % pour les collectivités locales.

... santé, ...

Avec des salaires socialisés, les risques dus à l'insécurité sociale (les risques endogènes) disparaissent. Seul le risque naturel sur la santé et le vieillissement subsistent. Il faut les couvrir. C'est le financement des dépenses de santé effectué

grâce à une cotisation sur les salaires et les gratifications, revenus récurrents des résidents, qui va jouer ce rôle. Les dépenses de santé de 333 Md€ sur $1\,947 + 216 = 2\,163$ Md€, donnent un taux de cotisation de 15,4 %. Après contribution, les salaires mensuels nets sont compris entre 1 867,20 € et 5 001,75 € pour le PIB 2024.

... dépenses de l'Etat...

Représentant 33 % des dépenses publiques, les dépenses de l'Etat sont de 531 Md€. Mais dans ces dépenses, le [rapport du sénateur Fabien Gay](#) montre qu'en 2024, les aides aux entreprises ont été de 211 Md€. **Avec un excédent de 33 %, la suppression de toute charge sociale et fiscale, les entreprises n'ont plus besoin d'aides. Les dépenses de l'Etat se montent donc à 320 Md€.**

Les gratifications, quand il s'agit de dividendes, disposent d'une multitude d'outil pour échapper, en partie au moins à l'impôt. Les plus-values ne sont même pas connues précisément par l'administration fiscale. Quant aux dons et héritages, seulement 5 % sont imposés grâce aux différents privilèges dont les grandes fortunes disposent. Aujourd'hui, plus de 60 % du patrimoine a été obtenu par héritage, alors que dans les années 1970, ce taux était de 35 % : la France est devenue un pays de rentiers, le travail ne permet plus de se développer et les ultra-riches sont maintenant capables de faire sécession et de remplacer la démocratie par une ploutocratie insupportable.

Les dépenses de l'Etat doivent être couvertes par des impôts sur les revenus plus ou moins progressifs selon l'inégalité de leur distribution :

- impôts sur les salaires très égalitaires, proportionnels ;
- impôts sur les gratifications très inégalitaires, très progressifs, comme ceux portant sur les plus-values ;
- impôts sur les dons et héritages nuls jusqu'à la médiane des héritages de l'année, puis très progressif jusqu'à 100 % pour protéger notre société démocratique des risques ploutocrates encourus.

Les impositions sont fixées chaque année des plus progressifs au proportionnels : dons et héritages, plus-values et gratifications, salaires.

... et des collectivités locales.

En 2024, les dépenses des collectivités locales se montent à 322 Md€. Il faut rétablir les taxes d'habitation et les taxes foncières sur toutes les résidences.

*

**

*

Le salaire socialisé assure 33 % d'excédent à chaque entreprise et permet de couvrir toutes les dépenses collectives dus aux **risques de santé, d'accident et de**

vieillesse grâce à la **cotisation**, les **dépenses de l'Etat et des collectivités locales** grâce aux **impôts sur tous les revenus**.

La société doit devenir une **démocratie au niveau de son infrastructure** grâce à **l'entreprise à gouvernance partagée** faisant de **l'excédent d'exploitation la cotisation économique du collectif de travail**. Sa superstructure républicaine pourrait être libérée du poids de la royauté présidentielle : **priver le Président de la République de toute activité politique hors « Patrie en danger »** décrétée par le **Parlement réuni en Congrès**.